

Séance du 11 septembre 2017 à 19 heures 30**SEANCE ORDINAIRE**

Présidence : **Monsieur Jérôme SCHÖNI**

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 12 juin 2017.
2. Communications du bureau du Conseil municipal.
3. Proposition de réincorporation du Lieutenant Benjamin Ackermann dans la compagnie des sapeurs-pompiers de Choulex.
4. Proposition de changement de dénomination de la commission des activités artistiques et culturelles + jeunesse.
5. Rapport des commissions.
6. Communications de l'Exécutif.
7. Propositions individuelles et questions.

Présents : Mmes Patricia GAILLARD, Christine JEANNERET, Delphine KRÄHENBÜHL, Anne MEYLAN et Judith SEYDOUX

MM. Jean BINDER, Lucien DERUAZ, Pascal DROZE, Raphaël REY, Claude PETREMAND, Jérôme SCHÖNI et René WEIDELI

Exécutif : M. Patrik RECHSTEINER, maire
M. Jean-Luc JAQUET, adjoint
M. Christophe SENGLLET, adjoint

Procès-verbal : Mme Katarina CHEVRON RIZZETTO

M. J. Schöni ouvre la séance du Conseil municipal à 19 heures 30.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 12 juin 2017

Page 1657 : **Mme J. Seydoux** demande quelle décision est concernée par la remarque. **M. J. Schöni** répond qu'il s'agissait d'une décision de l'ACG relative à la subvention en faveur du centre culturel de Châtelaine.

Page 1664 : **M. R. Weideli** souhaite utiliser le terme « prolifération » au lieu du mot « invasion » de chats.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des membres présents, avec remerciements à son auteur.

2. Communications du bureau du Conseil municipal

M. J. Schöni rappelle que du 15 au 17 septembre aura lieu la sortie du conseil à Bordeaux.

Il mentionne également la sortie des aînés du mercredi 13 septembre qui aura pour destination le monastère de Brou à Bourg-en-Bresse.

Quant à la séance publique de présentation de l'extension des Dardelles, elle a été déplacée au lundi 9 octobre. Il invite tout le monde à y assister.

Lors de son assemblée générale du 21 juin dernier, l'ACG a voté plusieurs subventions auxquelles les conseillers municipaux peuvent s'opposer. Le détail de ces décisions est disponible auprès du président du conseil pour consultation.

3. Proposition de réincorporation du Lieutenant Benjamin Ackermann dans la compagnie des sapeurs-pompiers de Choulex

M. J. Schöni explique que le conseil municipal doit se prononcer à titre consultatif pour la nomination et la mutation d'officiers sapeurs-pompiers volontaires.

M. P. Rechsteiner ajoute que le Lieutenant Benjamin Ackermann était pompier à Choulex mais habitant à Presinge, il a décidé d'incorporer la compagnie de son village. Par manque d'effectif, cette dernière a fusionné avec celle de Puplinge et n'y trouvant pas ses marques, il souhaite revenir à Choulex. **M. P. Rechsteiner** encourage vivement les membres du conseil à réincorporer cet excellent élément. Il précise que la demande de réincorporation vient du capitaine des pompiers de Choulex.

Mme A. Meylan pense qu'il a beaucoup bougé et que c'est peut-être le signe d'une certaine instabilité. Elle estime que sa compagnie n'a pas disparu et qu'il pourrait parfaitement rester à Puplinge.

M. J. Schöni passe au vote : la réincorporation du Lieutenant Benjamin Ackermann est approuvée par 10 voix pour et 2 abstentions.

4. Proposition de changement de dénomination de la commission des activités artistiques et culturelles + jeunesse

M. J. Schöni passe la parole à la présidente de la commission concernée, **Mme A. Meylan** qui explique que l'intitulé actuel est trop long et qu'il faudrait le réduire à « commission Culture et Jeunesse ».

La nouvelle dénomination est approuvée à l'unanimité.

5. Rapport des commissions

Aménagement et Préavis

Mme D. Krähenbühl informe que la commission ne s'est pas réunie, mais qu'elle a été conviée à une séance avec l'exécutif.

Bâtiments

M. J. Binder informe que la commission ne s'est pas réunie, mais qu'une visite des appartements du nouvel immeuble a eu lieu début juillet, avant l'emménagement des nouveaux locataires.

Culture & Jeunesse

Mme A. Meylan informe que la commission ne s'est pas réunie mais que la date de la prochaine séance sera fixée après le conseil.

Environnement-agricole

M. R. Weideli informe que la commission ne s'est pas réunie mais que la date de la prochaine séance sera fixée après le conseil.

Il rappelle qu'une étagère a été mise à disposition des conseillers au 2^{ème} étage de la mairie. Il a commencé à la remplir avec divers articles et documents. Libre à chacun de les consulter.

Finances et Naturalisations

Mme J. Seydoux informe que la commission se réunira demain.

Information

M. F. Cortat informe que la commission ne s'est pas réunie. Les Echos ont été distribués dans les boîtes aux lettres courant juin. La commission devrait se retrouver prochainement pour la newsletter papier. Toutes les annonces doivent lui être envoyées rapidement. Elle devrait paraître d'ici 2 ou 3 semaines.

Pour le rapport administratif, il lui manque les photos de certains conseillers.

Il s'est rendu au repas organisé à Puplinge par Communes-Ecole en présence du maire. L'association continue à croître dans de bonnes conditions.

Jeudi 14 septembre aura lieu l'assemblée générale de la Tribune Rive-Lac. Aucun membre de l'exécutif ne pourra s'y rendre.

M. Denis Von der Weid, habitant de Choulex qui a fondé l'association « Antenna », organise un apéritif sur le Bateau Genève le mercredi 20 septembre à 18h00 et les conseillers municipaux y sont conviés.

Le projet d'organiser un événement avec la commission de l'environnement devrait prendre forme bientôt.

Routes et canalisations & PC-Feu

M. C. Pétremand informe que la commission s'est réunie à deux reprises durant l'été. Il a également rencontré à plusieurs reprises **M. J.-L. Jaquet**.

Séance du 19 juin :

- *Candélabres sur le chemin des écoliers* : lors de sa séance du 15 décembre 2015, les membres de la commission avaient renoncé à la pose de ces candélabres. Ils ont été surpris d'apprendre qu'un devis a tout de même été demandé, mais ce dernier n'a pas été retenu.
- *Ralentisseurs sur la route de Choulex* : aucune décision n'a été prise lors de cette séance.
- *Bornes électriques* : le parking en face du Péché Mignon appartient à l'Etat, ce qui risque de poser des problèmes. La commission poursuit ses recherches et demandes.
- *Entretiens des routes* : divers travaux de réfection sont envisagés.

- *Chicanes à Bonvard* : un rendez-vous sur place permettra de déterminer les travaux nécessaires.
- *Mesures radars* : les données n'ont pas été fournies.
- *Ralentisseurs sur la route d'accès au stade* : projet en cours.
- *Voitures ventouses* : le nécessaire a été fait auprès de la police.
- *Mise en zone 4h de toute la commune* : la commission n'est pas d'accord.

Séance du 28 août :

- *Ralentisseurs sur le chemin du stade* : il a été demandé d'installer un écriteau juste avant le terrain de basket côté local des pompiers indiquant : « Ici les enfants jouent ».
- *Ralentisseurs sur la route du village* : il y a un certain temps, les agriculteurs de la société de la laiterie avaient écrit un courrier se plaignant que les tracteurs ne puissent plus passer à cause des bacs à fleurs. Il a donc été décidé de les retirer pour leur permettre de mieux circuler.

Récemment, un comunier, dans un courrier désagréable, a exigé que les pots de fleurs soient réinstallés pour la sécurité de ses enfants. La commission s'est alors penchée sur l'installation de ralentisseurs et un devis a été demandé. Etant donné que dans le plan directeur cantonal, la rue du village est prévue en zone 20 km/h, la commission juge inadéquat de dépenser presque Chf 100'000.- pour peu d'années d'utilisation et renonce à ces ralentisseurs.

Il est suggéré de commander une étude en précisant les contraintes, ce qui permettrait par la suite de discuter avec les personnes intéressées (agriculteurs, riverains...).

Mme C. Jeanneret propose de limiter la zone aux riverains uniquement. Mais cette solution paraît difficile à réaliser. Diverses options sont exposées et discutées.

Il est demandé aux conseillers de donner leur opinion sur le lancement de l'étude pour une zone 20 km/h : la proposition est acceptée par 11 oui et 1 abstention.

Mandat est donc donné à l'exécutif pour lancer immédiatement cette étude.

- *Zone 4h dans tout le village (sauf stade)* : le sujet est remis sur le tapis. Une étude a été demandée par la mairie, mais cela impliquerait l'instauration d'un système de macarons et il est impossible de créer une telle zone sans marquer les places. **M. P.**

Rechsteiner précise que l'étude effectuée par le bureau d'ingénieurs Trafitec n'a pas été facturée. L'idée n'était pas de passer en force mais plutôt d'avoir un support solide pour une discussion. Le département est plutôt défavorable à cette solution.

Mme A. Meylan suggère de limiter le stationnement à l'entrée du village à 4 heures.

M. P. Rechsteiner conseille de peser les avantages et les inconvénients en commission et d'en rediscuter lors du prochain conseil.

- *Trous à Bonvard* : ils ont été rebouchés.
- *Contrôles de vitesse* : un devis a été demandé pour l'acquisition de deux radars informatifs à placer de manière définitive sur la route des Jurets et aux Verpillères.

Scolaire

M. R. Rey informe que la commission ne s'est pas réunie, mais devrait le faire prochainement.

Sociale

Mme C. Jeanneret informe que la commission s'est réunie le 28 août. M. Michel Berger, secrétaire général ad interim de la Fédération Genevoise de Coopération (FGC) a été reçu pour présenter les activités et le fonctionnement de cette fédération. Elle se focalise sur de grands projets de qualité et sur le croisement des compétences. Leurs frais de fonctionnement se montent à 8% de leur budget global. La commission décide d'allouer 1/3 du budget aux projets de la FGC sur le poste "Entraide internationale" soit environ Chf 10'000.-. Les projets à soutenir seront encore discutés.

Une augmentation de Chf 5'000.- du montant des subventions pour l'aide suisse a été demandée. **M. P. Rechsteiner** précise que cette demande n'est pas encore passée devant la commission des finances.

Pour la sortie des aînés au monastère de Brou à Bourg-en-Bresse, un peu moins de personnes se sont inscrites.

Les boîtes à livres fonctionnent très bien. Le tournus va être maintenu.

La préparation des paniers de Noël a commencé.

Sports

Mme P. Gaillard informe que la commission ne s'est pas réunie. Elle annonce que l'équipe des seniors a joué samedi pour la Coupe de Suisse et qu'elle a gagné 10-0. Dans un e-mail envoyé récemment, Bryan Leu a annoncé qu'il a été contraint de renoncer à courir en Superstock 1000 car il a perdu un sponsor important. Il a décidé de courir dans d'autres championnats. Mais lors d'une course en septembre, il a cassé sa moto et s'est assez sérieusement blessé. Sa saison est donc terminée.

Fondation immobilière

M. J. Schöni informe que le bureau de la Fondation ne s'est pas réuni. Une séance est prévue le 25 septembre.

EVE (Espace de vie enfantine) Puplinge

M. C. Pétremand informe qu'une réunion s'est tenue le 29 août. Le budget a été approuvé et un nouveau contrat d'accueil pour les enfants a été validé. Quelques informations sur la rentrée ont été transmises. Il a également été question d'un don de 20'000.- reçu d'une fondation privée genevoise qui souhaite rester anonyme. Les chiffres de fréquentation sont communiqués et les places sont pratiquement toutes prises pour la crèche comme pour le jardin d'enfants.

La prochaine réunion aura lieu le 25 novembre et un repas est prévu au Café des Amis. L'apéritif sera offert par mairie.

6. Communications de l'Exécutif

M. P. Rechsteiner :

- 5 septembre : il s'est rendu à l'assemblée générale de l'IMAD (Institution genevoise de Maintien à Domicile).
- 5 septembre : il s'est rendu le même jour à l'assemblée générale de l'état civil.
- L'emménagement et l'état des lieux pour les 16 appartements du nouvel immeuble communal se sont bien déroulés.
- Un audit énergétique de tous les bâtiments a été engagé durant l'été. Des optimisations à moyen et long terme seront suggérées.
- La migration des comptes de MCH1 vers MCH2 a été effectuée.
- Le budget 2018 a été élaboré et il sera présenté demain soir à la commission des finances.
- Les nouveaux employés communaux ont été accueillis : MM. Alain Ratte et Bastien Geinoz pour la voirie et Mme Valérie Noël au secrétariat. Un certain nombre d'aménagements ont dû être réalisés tant au niveau du secrétariat qu'au local de la voirie. **M. F. Cortat** suggère de les présenter dans la prochaine newsletter.
- Le rendez-vous des participants à la soirée de soutien à la fondation de recherche contre le cancer des enfants Cansearch est prévu à 18h00 devant le local des pompiers.
- Une soirée célébrant le départ à la retraite de notre cantonnier, M. Maurice Geinoz, est organisée le 29 septembre.

- La séance publique de présentation de l'extension des Dardelles a été déplacée au 9 octobre.
- Durant le mois d'août, M. Quentin Meylan a représenté la commune sur Léman bleu et sa prestation a été fort appréciée. Il en est remercié.

M. J.-L. Jaquet :

- Les SIG ont été reçus à la mairie pour discuter de la mise en souterrain des lignes de Chevrier. Ce projet avait été abandonné par l'exécutif il y a quelques années, mais les coûts de réalisation semblent plus bas à présent.
- Il a également été question avec les SIG des bornes électriques pour la recharge des véhicules. Il semble que leur installation en face du Péché Mignon ne soit pas adéquate, aucune sortie électrique n'étant prévue. Il y a éventuellement une possibilité de les installer au niveau des nouveaux immeubles. Il en sera discuté en commission.
- Au 106-108, route de Choulex, une goulotte pour le verre a dû être fermée car le fond se détache. Une benne provisoire sera posée en attendant sa réparation.
- M. Jean-Michel Henzi est venu discuter du problème de croisement des bus sur la route des Jurets. Une rencontre a été organisée avec les TPG qui proposent d'étudier un nouvel horaire à partir de décembre pour éviter que les bus ne se croisent dans le village.

M. C. Senglet :

- 16 juin : il s'est rendu avec **M. J.-L. Jaquet** à la commission sécurité de l'ACG pour le « concept pompiers 2030 ».
- 21 juin : il s'est rendu avec **M. P. Rechsteiner** à l'assemblée générale de l'ACG où a été approuvé le « concept pompiers 2030 » pour les sapeurs-pompiers professionnels.
- 22 juin : il s'est rendu avec M. Pascal Tanari au DALE (département de l'aménagement, du logement et de l'énergie) pour une audition devant la commission de l'urbanisme concernant les modifications de zones de Chevrier et de l'entrée ouest de Choulex.
- 27 juin : il a distribué les cadeaux de fin d'année aux élèves.
- 21 août : un point a été fait avec M. Pascal Tanari et **Mme D. Krähenbühl** suite à l'audition au DALE et concernant certains préavis reçus de la commission de l'urbanisme. A la suite de cette réunion, un courrier va être adressé à la direction générale de la nature et de l'agriculture pour demander un constat forestier sur les parcelles 1092, 1093 et 2102, entrée ouest du village. La question est de savoir si les zones arborisées sont considérées en cordon boisé ou en forêt, ce qui détermine la distance des constructions.
- 22 août : il a reçu Mme Marie-Noëlle Clément, responsable de secteur au GIAP, pour discuter de la rentrée parascolaire. Il a été décidé que désormais les restes de repas seront jetés et ne pourront plus être emportés.
- 28 août : un rendez-vous a été organisé avec Oxalis et le bureau d'ingénieurs SD à propos de l'aménagement de Bonvard.
- 30 août : les travaux au cimetière ont repris. Le bassin a été posé. Le chantier devrait être terminé fin octobre.
- 30 août : il a reçu ses collègues magistrats de la rive gauche pour la réunion traditionnelle de la FASe (Fondation Genevoise pour l'Animation Socioculturelle). Un point de situation a été fait avec les TSHM (Travailleurs Sociaux Hors Murs) et le budget a été examiné.

7. Propositions individuelles et questions

Mme A. Meylan a trouvé dommage que la commune n'ait pas communiqué sur le fait qu'elle offrait les feux d'artifice du 1^{er} août. Rien n'a été annoncé. **M. P. Rechsteiner** dit qu'il s'en est excusé auprès des pompiers. L'expérience sera renouvelée l'année prochaine et signalée à la population.

Mme D. Krähenbühl souhaite revenir sur la décision de jeter les repas du parascolaire. **M. C. Senglet** explique que les raisons en sont la rupture de la chaîne du froid et le manque de discipline des animatrices et de l'employée communale. Grâce à l'achat de nouveaux bacs, les repas seront répartis de manière plus rationnelle et il ne devrait pas y avoir beaucoup de restes.

Mme P. Gaillard fait une remarque concernant le repas des promotions qu'elle a trouvé trop léger pour les adultes. De nombreuses personnes se sont plaintes.

M. R. Weideli demande où sera finalement située la déchetterie à Bonvard. **M. C. Senglet** répond que, contrairement au plan initialement prévu, elle restera vraisemblablement sur la petite place où elle se trouve actuellement.

Mme C. Jeanneret trouve remarquable l'initiative de compenser les émissions de CO₂ pour le voyage du conseil à Bordeaux.

Elle revient sur la question des couloirs aériens et demande si la mairie a pu savoir s'ils ont été modifiés. **M. P. Rechsteiner** répond que les renseignements n'ont pas été demandés mais il a également constaté que les vols sont plus nombreux et que leur trajectoire a changé. Elle estime qu'il faut réagir pour préserver la commune. **M. R. Weideli** intervient pour dire qu'il a contacté l'aéroport mais n'a pas encore reçu de réponse. **M. P. Rechsteiner** pense que l'axe de passage des hélicoptères est plus dérangent.

M. J. Schöni remercie l'assemblée et lève la séance à 20h48.

La parole est ensuite donnée au public.
11.09.17/kcr